

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

AMENDEMENT

N ° CE1306

présenté par

M. Dive, Mme Bonnet, M. Fabrice Brun, M. Descoeur, M. Forissier, Mme Genevard,
M. Emmanuel Maquet, M. Neuder, M. Nury, Mme Petex, M. Rolland, M. Schellenberger,
M. Seitlinger, M. Vatin et M. Jean-Pierre Vigier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.